

<input type="checkbox"/> BTV Antwerpen	Tél 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Brabant-Wallon	Tél 081 65 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
<input checked="" type="checkbox"/> BTV Brussel	Tél 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Hainaut	Tél 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Liège	Tél 04 253 19 72	btv.liège@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Limburg	Tél 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Namur / Luxembourg	Tél 083 21 35 27	btv.namur@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Oost-Vlaanderen	Tél 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Vlaams-Brabant	Tél 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV West-Vlaanderen	Tél 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

Date de l'examen: 09/03/2017  
DNB: SIBELGA

**1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES:** Compteur de gaz: Classe: G6 N°: 07137235 Index [m<sup>3</sup>]: 36682,648

Installation: MOP [mbar]: 25  nouvelle  existante  extension  partie de l'installation  voir schéma en annexe

Tuyauteries et accessoires (diamètre, matériau, volume, emplacement, robinets, bouchons, régulateurs de pression, ...):

ACIER 4 1/4" ± 23mm // ACIER 3 1/4" ± 9,50mm // 1 TÉT BOUTON // 1 VANNE RÉT

Appareils (marque/modèle, type, puissance nominale [kW], numéro de série, emplacement, description conduit d'évacuation, ...):

CHAUDIÈRE SAINT ROCH COUVIN GREEN GAS PLUS 6 TYPE B22BS 39,6kW

**2. EXAMEN:** Selon l'état actuel (des parties) de l'installation intérieure de gaz naturel examinée et pour autant que l'examen visuel soit possible:

2.1. Examen de conformité selon l'instruction de travail: 10ld013A,  10ld013B.

Selon la (les) norme(s) NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002 qui sont d'application sur (des parties de) l'installation examinée(s) (matériel, construction, exécution, ventilation, évacuation, ...); et selon point 2.2.

2.2. Les essais selon l'instruction de travail: 10ld012A,  10ld012B.

Sur base des observations conjointes suivantes: absence de la formation de bulles sur toutes les parties accessibles lors du badigeonnage au produit mous-sant; et une mesure de pression pendant une période suffisante. Cette période : c'est le temps nécessaire pour le badigeonnage, et est en fonction du volume de l'installation et de la situation, et cette période a une durée minimale selon l'instruction de travail. Les essais:

- **Essai non-destructif:** Voir annexe. (\*)
- **Essai de résistance mécanique:** sans les éléments qui ne peuvent pas résister à la pression d'essai. Instrument de mesure: manomètre.  
Fluides d'essai:  air,  gaz inerte,  eau Pression(s) d'essai(s) associée(s) [mbar]: \_\_\_\_\_
- **Essai d'étanchéité:**  
Instrument de mesure  manomètre,  compteur de gaz classe ≤ G6.  
Fluides d'essai:  air,  gaz inerte,  gaz naturel Pression(s) d'essai(s) associée(s) [mbar]: \_\_\_\_\_  MOP.

**3. CONSTATATIONS ET/OU NOTES:**

- PERTE DE CHARGE SUR LA TUYAUTERIE
- PRÉVOIR UNE AMENÉE D'AIR DIRECTEMENT DE L'EXTERIEUR (NON DURABLE)
- PRÉVOIR MARQUAGE JAUNE SUR LA TUYAUTERIE
- TROU SUR LA CHEMINÉE ET LA FIXER
- PLACER DES FOURREAUX
- SORTIE DE CHEMINÉE PARTIELLEMENT VISIBLE DE LA RUE

NOTE: - LE PLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE A CONDENSATION EST VIVEMENT CONSEILLÉ

**4. CONCLUSION:**

- A. Suite à l'examen le selon point 2.1, il apparaît que l'installation examinée est **conforme**.
- B. Suite à l'examen le selon point 2.1, il apparaît que l'installation examinée n'est **pas conforme**.
- C. L'examen selon **le point 2.2**, a donné **satisfaction**.
- D. L'examen selon **le point 2.2**, n'a **pas donné satisfaction**.

**5. COMMUNICATIONS ET DEVOIRS:** voir verso.

**6. ANNEXES:**  N° rapport BTV  Sous-traitance (\*)  Schéma d'installation  Preuve du marquage CE et déclaration-EG, des tuyaux DN >25mm sur M.P.B. et M.P.C. (directive pression 97/23/EG)

L'agent visiteur, 496 pour le Directeur,  
(N°, nom, signature) A. E. L. QUASSEK



N° doc. TICK_15/0242888	Date de la demande 14/02/17	Créé par BRUCDW	Agent 0496
N° client K09756930	Date et heure du contrôle 09/03/17, 8:30	Durée estimée 1 heure 30 minutes	N° rapport 4961-270309/02
<b>COORDONNEES DEMANDEUR:</b>		<b>LIEU DU CONTRÔLE:</b>	
NOM : PISHOUDT NICOLE	PLACE : 9820 MERELBEKE	NOM : PISHOUDT NICOLE	COMMUNE : 1030 BRUXELLES
RUE : VREDESTRAAT 12	TEL/GSM : 09 3623536	RUE : CHAUSSEE DE HELMET 299 - 301	TEL/GSM : 09 3623536
FAX :		CONTACTER	: PISHOUDT NICOLE
N° TVA :			
Référence client :			

**TYPE DE CONTRÔLE:**

Contrôle conformité installation de gaz naturel, selon l'instruction 10ID013A

Le prix ci-dessous est calculé sur base des données connues au moment du planning.

L'agent-visiteur détermine le prix final sur base des données réelles au moment de l'inspection.

Type paiement: Bancontact

FACTURATION

	Excl. TVA	Incl. TVA
Prix indicatif Nouvelle installation	€ 146,11	€ 176,79
Frais d'administration (Si non paiement sur place)	€ 16,53	€ 20,00
Montant à facturer		
N° réception		

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:**

En cas d'annulation: la raison

En cas d'annulation par le client, le client est redevable d'une indemnisation de 100,-€, voir art 3.4 conditions générales BTV.  
Rapport délivré à:

Le soussigné(e) demandeur, déclare par la présente qu'il (elle) a donné l'ordre à BTV d'effectuer le contrôle et de payer à BTV les frais correspondants à ces services effectués par BTV. BTV procure une facture au demandeur.

Demandeur déclare avoir pris connaissance de la facture globale et les conditions de paiement comme mentionnées au verso de la facture ainsi que sur www.btvcontrol.be. Les rapports seront envoyés après paiement de la facture.

En cas de différend seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

Fait à

BXL

en date du

09/03/2017

Le soussigné(e)  
Nom, prénom

Hoekman Marcel

Signature

